

La Place Aristide Briand ne sera pas démolie

Les marchés, la brocante, les terrasses doivent continuer leurs activités sur l'Esplanade centrale de la ville :

- Il n'y a toujours pas de permis de démolir la place !
- Il n'y a toujours pas de permis de construire le parking !
- Il n'y a toujours pas de permis d'aménager la future place !

Ce n'est pas seulement nous qui le disons. Le Midi-Libre du 8 août 2022 relaie ces informations dans un article titré **A. Briand : projet de parking abandonné ? Non, répond la Mairie**. Elle précise : « Si les travaux ont pris du retard, c'est à cause du référé du 24 décembre 2021 », déposé par Bancs Publics et des riverains. **Oui, sans notre détermination, ce projet désastreux aurait commencé et la saison aurait été perdue pour les commerçants, sédentaires ou non, les cafés-restaurants.** Les familles et les enfants, les visiteurs ont pu profiter de la fraîcheur de cette place centrale arborée et ombragée, malgré la longue canicule de cet été.

Le seul permis existant est celui de démolir le kiosque !

L'association Bancs Publics et 24 riverains ont déposé un recours en annulation de ce permis devant le Tribunal. Pourtant, la Mairie annonce à des commerçants, forains et brocanteurs que **le démontage de certains éléments de la place est prévu fin septembre**. Elle annonce que **la place serait fermée** et qu'il ne serait plus possible aux marchands de s'y installer les jours de marchés et de brocante.

Mais avec quelles autorisations ? Elles n'existent pas !

La Mairie précise qu'elle compte relancer les travaux et que « **tous les documents et permis qui manqueraient seront redéposés au moment opportun** ».

Mais c'est quoi et c'est quand un « moment opportun » ?

Déposer un permis ne suffit pas. Il faut qu'il soit accepté après un délai d'instruction de **5 mois pour un Permis de Construire** et de **3 mois pour un Permis de Démolir** en SPR, Site Patrimonial Remarquable, ce qui est le cas de la place. Et, **pour qu'un permis soit accepté par le Maire, il faut qu'il soit "acceptable"**. Ces derniers mois, il a déjà dû en rejeter deux, tellement ce projet est irréalisable.

Avec l'appui de la population, des commerçants sédentaires, ou non sédentaires, nous ne laisserons pas commencer les travaux pour ce projet insensé. Nous sommes toujours mobilisés, plus que jamais. **Nous empêcherons la destruction de la place !**



Bancs Publics Sète
bancspublicssete@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique